

Conseil Municipal du Mardi 06 février 2024 à 20h00

Délibération N° 2024/007

Date de la convocation : 30 janvier 2024

Conseillers en exercice : 25

Conseillers présents : 20

Représentés : 1

Présents: Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Alexis LEON, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT, Kenan KOC.

Absents excusés : Sophie PAIN procuration à Alexis LEON, Caroline CLAVÉ, Marie DOINEL

Absents : Dior DEMEULENAERE-SENE, François NICOLAS,
Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Caroline GARRIGUES

OBJET : CNAS – DESIGNATION DES DELEGUES (ELUS et AGENTS) POUR LE MANDAT 2022-2026

Considérant que la commune d'ISNEAUVILLE adhère au CNAS et ainsi permet au personnel de bénéficier d'un large éventail de prestations,

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué élus et 1 ou 2 délégués agents,

Le Conseil Municipal décide de désigner, à l'unanimité :

DELEGUEE COLLEGE DES ELUS

Madame Marie-Pierre PADULAZZI

DELEGUEE TITULAIRE COLLEGE DES AGENTS :

Madame Florence LEPRINCE

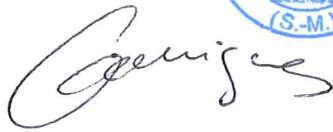
DELEGUEE SUPPLEANTE COLLEGE DES AGENTS :

Madame Céline LAKIEVRE

pour représenter la commune d'ISNEAUVILLE au sein du CNAS et autorise Madame la Maire à signer la fiche de désignation correspondante.

La secrétaire de séance,
Conseillère municipale,

Caroline GARRIGUES



Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE



Transmis en Préfecture : 07 février 2024

Affichage : 07 février 2024